



**SERVICE DE LA LÉGALITÉ**

Arrêté n° 17. 2020 - 11. 04. 184 du 04 NOV. 2020

Objet : Constitution de la commission de contrôle de la commune de Brasc  
commune de moins de 1000 habitants

---

LA PRÉFÈTE DE L'AVEYRON  
Chevalier de la Légion d'honneur

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R.7 à R.11 ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020, portant nomination de Mme Valérie MICHEL-MOREAUX, en qualité de préfète de l'Aveyron ;

**VU** les désignations effectuées par le maire de la commune de Brasc et le président du Tribunal Judiciaire de Rodez ;

Sur proposition de la Secrétaire générale de la préfecture ;

**- A R R E T E -**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont désignés membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour la commune de Brasc, les personnes suivantes :

Conseiller Municipal : Monsieur MOREAU Laurent  
Délégué de l'Administration : Madame BOULARAN Annie  
Représentant du Tribunal Judiciaire : Monsieur ATGER Jean-Paul

Les membres sont nommés pour une durée de trois ans.

**Article 2** : La Secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de l'État.

Fait à Rodez, le 04 NOV. 2020

Pour la préfète et par délégation,  
La Secrétaire générale

Michèle LUGRAND